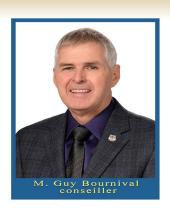
NOTRE-DAME DU BON CONSEIL





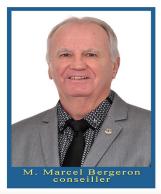






2021











CONSEIL MUNICIPAL

M. Sylvain Jutras
MAIRE

SIÈGE NO.1, M. Marcel Bergeron

SIÈGE NO.2, Mme Manon Blanchette

SIÈGE NO.3, M. Gérard Martin

SIÈGE NO.4, Vincent Grandmont

SIÈGE NO.5, M. Pierre Généreux

SIÈGE NO.6, M. Guy Bournival

Mme Isabelle Dumont
DIRECTRICE GÉNÉRALE, GREF.-TRÉS. G.M.A., NIV.1

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL, VILLAGE

ÉDIFICES MUNICIPAUX

HÔTEL DE VILLE

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0

Isabelle Dumont, directrice générale, greffière-trés., g.m.a., niv. 1

Tél.: 819 336-2744 Téléc.: 819 336-2030

No. d'urgence: 819 336-2744 #7 Courriel: nd.bonconseil@cgocable.ca

CENTRE RÉCRÉATIF LÉO-PAUL THERRIEN ET CHALET

Marie-Claude Dufresne coordonnatrice

541, rue Ducharme

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

Tél.: 819 336-2744 #206 Téléc.: 819 336-2030

Courriel: infoccbc@cgocable.ca

SÉCURITÉ INCENDIE

Frédérick Marcotte, directeur

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0 Tél.: **9-1-1**

BIBLIOTHÈQUE

Judith Hébert, coordonnatrice

541, rue Notre-Dame

Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec)

J0C 1A0

Tél.: 819 336-2744 #4

Horaire

Lundi: 15h00 à 18h00

Mercredi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 Jeudi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 Samedi: 9h00 à 11h30 et 13h00 à 15h30

NOTE: Fermée les jours de congés fériés www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Les séances du conseil municipal de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village se tiennent à chaque mois à 20h00 dans la salle du conseil municipal.

Si vous avez une demande à formuler au conseil municipal, vous devez l'acheminer à la municipalité par courriel ou par la poste au plus tard *la semaine précédant la réunion mensuelle* afin qu'elle soit étudiée.

Les demandes publiées sur facebook ou spotted ne seront pas traitées

DATES DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Lundi 5 décembre 2022 à 20h00

Lundi 19 décembre 2022 à 19h00 Budget

Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village Extraits séance du conseil du 3 octobre 2022

ADMINISTRATION C)ADHÉSION FQM OU UMQ

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village est membre de l'UMQ depuis 3 ans;

Étant donné les propositions reçues des deux(2) instances municipales:

UMQ (Union des Municipalités du Québec) au coût de 1 094.58\$ + Carrefour Capital Humain 2 477.00\$ taxes incluses FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) au coût de 1 826.73\$ taxes incluses

Il est résolu d'autoriser l'adhésion à la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) au coût de 1 826.73\$ taxes incluses.

D)FONDATION RENÉ VERRIER (CAMPAGNE DE POINSETTIAS)

Étant donné la campagne annuelle de poinsettias de la Fondation René-Verrier;

Il est résolu d'autoriser l'achat de 3 poinsettias de 8 pouces à 45.00\$ chacun.

E) REMERCIEMENTS EMPLOYÉS ET BÉNÉVOLES DES COMITÉS MUNICIPAUX

Étant donné que la municipalité organise depuis plusieurs années une soirée des fêtes;

Étant donné que la municipalité défraie les coûts de la soirée pour les employés, les bénévoles des comités et leurs conjoints afin de reconnaître leur collaboration et leur support durant la dernière année;

Il est résolu de remettre un chèque au montant de \$100 à chacun des employés et des bénévoles qui œuvrent au sein des comités municipaux (CDSE, comité des loisirs, CCU).

F) ÉTAT COMPARATIF RECETTES ET DÉPENSES

Dépôt de l'état comparatif des recettes et dépenses courant au 30 septembre 2022 et prévu au 30 décembre 2022.

6. TRANSPORT A) CHARGEUR SUR ROUES

Ce point est biffé.

B) DOSSIER MTQ

Étant donné que la municipalité a fait l'acquisition d'un terrain du MTQ dans les années 80, d'une parcelle de terrain compris entre 2 routes numérotées;

Étant donné que depuis ce temps, il y a eu 3 directeurs à la municipalité;

Étant donné qu'en 2020, la municipalité a décidé d'utiliser ce terrain pour y construire une caserne incendie qui dessert plusieurs municipalités;

Étant donné qu'en 2021, Sogetel doit passer la fibre optique dans la municipalité pour desservir d'autres municipalités et demande d'acquérir une parcelle de terrain à côté de la caserne pour y installer leur POP avec génératrice;

Étant donné que la municipalité y a consenti, pas parce que cela pouvait servir à notre municipalité, mais pour faire avancer la technologie et que cela aura un impact plus que positif pour les autres municipalités autour qui non pas accès à internet ou la haute vitesse;

Étant donné que lors de la préparation du contrat notarié, nous notons la présence d'une clause de restriction du MTQ que nous pensons faire lever sans trop de frais;

Étant donné qu'une nous avons reçu une surprise du MTQ réclamant la somme de 70 918\$ plus taxes pour faire lever la clause:

Étant donné qu'après plusieurs pourparlers et calculs, la clause est ramenée à 44 852\$ plus taxes, vu les erreurs de calcul du MTQ; qui sera payé par Sogetel pour faire

avancer le dossier,

Étant donné que rare sont les municipalités qui vont sortir les contrats notariés pour vérifier s'il existe une clause de restriction les empêchant de faire quelque chose sur un terrain qu'ils ont acquis pour presque rien;

Étant donné que ledit terrain n'a pas été vendu pour faire du profit, mais pour y installer un service de première ligne municipal à savoir une caserne incendie;

Il est résolu de demander l'abolition des clauses de restrictions pour les terrains acquis du MTQ lorsque ceux-ci servent pour des services municipaux.

C) TRANSPORT COLLECTIF

Étant donné que la MRC Drummond propose un service de Transport collectif visant à favoriser la mobilité des personnes demeurant en milieu rural;

Il est résolu d'informer la MRC Drummond de l'intention de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil village de faire partie du projet.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE A) CAMÉRA THERMIQUE

Étant donné que la caméra thermique a rendu l'âme;

Il est résolu d'autoriser l'achat d'une caméra thermique au coût de 8 025\$ plus taxes chez Boivin & Gauvin inc.

B) ENTENTE SERVICES AUX SINISTRÉS

ATTENDU QUE les Parties ont conclu une entente de service aux sinistrés entrée en vigueur en date du 04 février 2020 (ci-après désignée, l'Entente);

ATTENDU QUE l'article 7.4 de l'Entente prévoit qu'elle peut être modifiée par le consentement mutuel et écrit des Parties;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'article 7.1 de l'Entente afin de reporter la date de fin de l'Entente;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'article 10.1 de l'Entente afin de préciser les modalités financières de l'Entente pour l'année 2022-2023;

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'Annexe B Description des Services aux Sinistrés de l'Entente afin de modifier la description du service aux sinistrés Inscription et renseignement (rétablissement des liens familiaux);

ATTENDU QUE les Parties souhaitent modifier l'Annexe D Frais assumés par une Municipalité ou tout autre demandeur lorsqu'il requiert les services de la Croix-Rouge lors d'interventions d'urgence de l'Entente afin de préciser les informations que la SCCR peut fournir relativement aux frais assumés par la Municipalité;

Il est résolu d'autoriser l'amendement de prolongation de l'entente Services aux sinistrés avec la Croix Rouge. D'autoriser le maire et la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village ledit amendement.

C)DÉPÔT PROCÈS-VERBAL COMITÉ INTERMUNICIPAL INCENDIE

Dépôt du procès-verbal du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton tenu le 1er novembre 2022.

D) BUDGET 2023

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 1er novembre 2022;

Il est résolu d'adopter le budget incendie 2023 tel que présenté.

E) DEMANDES DES POMPIERS 2023

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 1er novembre 2022;

Il est résolu d'autoriser les achats suivants pour l'année 2023:

4 habits pompiers: 12 500\$

Abri: 1 000\$

Outils à batteries: 7 500\$ Cônes de signalisation: 750\$

habillement divers (uniformes, gants, cagoules): 3 250\$ Activités diverses (halloween, portes ouvertes, party

annuel): 2 000\$ formation : 10 000\$

F) FRAIS DÉPLACEMENT DIRECTEUR INCENDIE

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 1er novembre 2022;

Il est résolu d'autoriser le remboursement des frais de déplacement au directeur incendie selon la politique en vigueur. Pour les interventions: à partir du domicile, pour les rencontres MRC: à partir de l'hôtel de ville village.

G) POSTE DE COMMANDEMENT

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 1er novembre 2022;

Il est résolu d'autoriser un diagnostic moteur du camion chez Centre du Camion Beaudoin.

De faire préparer un devis, s'il n'y a pas d'autres options, pour le remplacement du camion pour un usagé ou un neuf ou voir si une partie de celui-ci peut être récupéré.

H) IMMUNITÉ

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/ Ste-Clotilde de Horton en date du 1er novembre 2022;

Étant donné que le schéma de couverture de risque incendie présente une série de moyens auxquels les services incendies s'engagent à respecter,

Étant donné que le premier alinéa de l'article 47 LSI prévoit, notamment, que les membres d'un service de sécurité incendie sont exonérés de toute responsabilité pour le préjudice qui peut résulter de leur intervention lors d'un incendie ou lors d'une situation d'urgence ou d'un sinistre pour lequel des mesures de secours obligatoires sont prévus au schéma:

Étant donné que le schéma de couverture de risque incendie 2^e génération n'est toujours pas adopté et en vigueur,

Étant donné que les municipalités se doivent de protéger leurs employés,

Il est résolu d'assurer l'exonération et de défrayer les frais légaux et la résultante de la poursuite judiciaire auprès des membres de son service incendie.

Toutefois, un membre du service de sécurité incendie ne peut invoquer aucune immunité si le préjudice est dû à sa faute intentionnelle ou à sa faute lourde. Comme son nom l'indique, la faute intentionnelle est la conduite animée d'une intention de nuire qui vise à causer le préjudice de façon délibérée et volontaire. La faute lourde est celle qui dénote une insouciance, une imprudence ou une négligence grossière.

I) ENTENTE CASERNE INCENDIE

Étant donné la recommandation du comité intermunicipal incendie Notre-Dame-du-Bon-Conseil/Ste-Clotilde de Horton en date du 1er novembre 2022;

Il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/greffière-trésorière à signer la modification de l'entente incendie.

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT A) MEMBRE COMITÉ URBANISME

Il est résolu de nommer à titre de membres au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU), pour la durée stipulée ci-dessous, les personnes suivantes :

Pierre Généreux du 13 novembre 2022 au 13 novembre 2023.

B) DÉPÔT PROCÈS-VERBAL

Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme en date du 11 octobre 2022.

C) DÉROGATION MINEURE 159 RUE NOTRE-DAME M. Sylvain Jutras déclare son intérêt, se retire de la salle et ne prend pas part aux délibérations.

M. Gérard Martin, maire suppléant, préside la séance.

Étant donné que le demandeur souhaite prolonger la toiture de l'abri d'auto existant jusqu'à son garage détaché existant situé à l'arrière de la résidence située au 159 rue Notre-Dame, lot 4 647 852;

Étant donné que la superficie de l'abri d'auto incluant le prolongement jusqu'au garage serait conforme et ne dérogerait pas à l'article 8.2.3;

Étant donné que le projet dérogerait à l'article 8.2.1 puisqu'il n'est pas spécifiquement autorisé de relier un abri d'auto à un garage isolé;

Étant donné que par définition, un abri d'auto fait partie intégrante du bâtiment principal, le prolongement de la toiture dérogerait au 4e paragraphe de l'article 8.2.2;

Étant donné que la dérogation vise à autoriser une marge de zéro(0) mètre entre l'abri d'auto annexé à la résidence et le garage détaché;

Étant donné que le conseil a pris connaissance de l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 11 octobre 2022;

Étant donné que les personnes intéressées pouvaient se faire entendre séance tenante;

Étant donné que M. Jean-François Desmarais s'est fait entendre à savoir: si je ne peux pas avoir ma dérogation mineure, il ne devrait pas l'avoir lui non plus;

Étant donné que dans les circonstances, ladite dérogation ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Il est résolu d'autoriser la demande de dérogation mineure pour le 159 rue Notre-Dame, lot 4 647 852.

M. Sylvain Jutras reprend son siège.

D) MODIFICATION RÈGLEMENT DE ZONAGE MARGE AVANT TERRAIN D'ANGLE Étant donné la recommandation du comité consultatif d'urbanisme en date du 11 octobre 2022;

Il est résolu de modifier les dispositions du règlement de zonage pour un terrain d'angle comme suit: une marge avant secondaire minimale est établie en fonction de la marge avant minimale prévue à la grille des usages et des normes, à laquelle peut s'appliquer une réduction de 10% sauf pour les terrains sur la rue Notre-Dame.

E) MODIFICATION RÉSOLUTION 2022-120

Il est résolu de modifier la résolution 2022-120 pour la lire comme suit:

Étant donné la demande de dérogation mineure de M. Robin Grenier pour le 571 Notre-Dame, lot 4647929 à savoir:

-Longueur des cases de stationnement de 5,25m au lieu de 7m:

-Largeur de l'allée véhiculaire de 6 mètres au lieu de 7 mètres

-Une superficie de 1321,0 mètres carrés au lieu de 1 800 mètres carrés requise pour la construction d'un bâtiment de 12 logements;

Étant donné la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme en date du 22 mars 2022;

Étant donné que son projet est conforme tant qu'à la façade sur une voie de circulation;

Étant donné que la superficie minimale du terrain était conforme tant qu'à l'occupation au sol maximum autorisée par l'ancien règlement de zonage no. 131;

Il est résolu d'autoriser la dérogation mineure pour 571 rue Notre-Dame lot 4647929.

F) SURVEILLANCE TRAVAUX FAUVEL

Il est résolu d'autoriser la surveillance des travaux de la phase 1 du Développement Fauvel par Avizo Expertconseils au coût de 39 850\$ plus taxes.

G) INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Étant donné l'offre de service présentée par la firme Gestim Inc pour les services de permis et d'inspection en date du 14 octobre 2022 pour l'année 2023;

Il est résolu d'autoriser la signature par la directrice générale et le maire du renouvellement de la convention de services entre la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village et Gestim Inc.

H) APPUI - DÉVELOPPEMENT DES MILIEUX RURAUX DES MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE la nouvelle *Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire* a été dévoilée par le gouvernement du Québec le 6 juin 2022

Il est résolu

I) AVIS INFRACTION 151 RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT QU'une demande, datée du 1er octobre 2022, pour la démolition d'une résidence unifamiliale située sur le lot 4 647 850 (151, rue Notre-Dame) a été soumise au service de l'urbanisme de la municipalité de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village;

CONSIDÉRANT QUE la demande de démolition est assujettie au règlement sur les permis et certificats numéro 2022-428 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la démolition d'une résidence unifamiliale dont l'année de construction est établie à 1921 selon le rôle d'évaluation de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 109 du projet de loi 69, modifiant la loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives, toute municipalité pour laquelle la municipalité régionale de comté n'a pas adopté un inventaire des immeubles construits avant 1940 qui sont situés sur son territoire et qui présentent une valeur patrimoniale et dont le règlement de démolition n'a pas été modifié afin de le rendre conforme aux nouvelles dispositions de la loi, doit, au moins 90 jours avant la délivrance d'un permis ou d'un certificat d'autorisation relatif à la démolition d'un immeuble construit avant 1940, notifier au ministre de la Culture et des Communications un avis de son intention, accompagnée de tout renseignement ou document requis par le ministre;

CONSIDÉRANT QUE la démolition vise un immeuble construit avant 1940 ;

CONSIDÉRANT QU'une partie du bâtiment est affaissée, qu'il est abandonné depuis plus de sept ans et que la vermine s'y est infiltrée;

Il est résolu d'autoriser la démolition de la résidence unifamiliale sise sur le lot 4 647 850, correspondant au 151, rue Notre-Dame à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village;

de mandater DHC Avocats afin de préparer une demande en vertu des articles 227 et suivants de la LAU pour obtenir la démolition de l'immeuble.

J) 2E PROLONGATION SOGETEL

ATTENDU QUE les parties ont signé en date du 24 février 2022 une promesse d'achat-vente d'immeuble (la

« **Promesse** ») pour une partie du lot 6 405 697 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Drummond plus amplement décrite à ladite promesse (l'« **Immeuble** »);

ATTENDU QUE les parties ont signé en date du 17 août 2022 une prolongation quant à la réalisation d'une condition insérée à la Promesse (la « **Prolongation** »):

ATTENDU QUE les parties ont signé en date du 19 septembre 2022 une modification à la Promesse quant à la contrepartie à payer par Sogetel pour acquérir l'Immeuble (la « **Modification** »);

ATTENDU QUE la condition prévue à l'article 2.4 de la Promesse relative à la renonciation par le Ministère des Transports du Québec (le « MTQ ») à une condition résolutoire stipulée en sa faveur aux termes de l'acte publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Drummond le 20 décembre 1988 sous le numéro 318 062 n'est toujours pas rencontrée;

ATTENDU QU'aux termes de la Promesse et de la Prolongation, cette renonciation doit être obtenue dans les neuf (9) mois de la signature de la Promesse, sans quoi celle-ci devient *ipso facto* nulle et non avenue;

ATTENDU QU'une quittance/transaction est intervenue le 19 octobre 2022 entre la Municipalité et le MTQ par laquelle ce dernier s'engage « à faire le nécessaire pour procéder à la renonciation et à la mainlevée de la clause d'utilisation restreinte et du droit de résolution [...] notamment en signant tout acte notarié nécessaire pour ce faire »;

ATTENDU QUE cette renonciation et mainlevée demeurent à réaliser et que cela ne sera manifestement pas fait dans les neuf (9) mois de la signature de la Promesse;

ATTENDU QUE les parties s'entendent par conséquent pour prolonger le délai stipulé à la condition de la renonciation à la condition résolutoire par le MTQ afin d'éviter la caducité de la Promesse;

ATTENDU QUE selon les termes de la Promesse, cette dernière ne peut être modifiée que par un autre écrit dûment signé par les parties.

Il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/greffière-trésorière à signer tous les documents requis.

11. LOISIRS ET CULTURE

A) DÉPÔT PROCÈS-VERBAL COMITÉ BIBLIOTHÈQUE

Dépôt du procès-verbal du comité bibliothèque tenu le mardi 18 octobre 2022 à 19h00.

B) BUDGET BIBLIOTHÈQUE

Étant donné la recommandation du comité bibliothèque en date du 18 octobre 2022;

Il est résolu d'adopter le budget bibliothèque tel que présenté.

C) DÉMISSION COORDONNATRICE

Étant donné le dépôt de la lettre de démission de la coordonnatrice de la bibliothèque effective en date du 3 octobre 2022;

Il est résolu d'accepter ladite démission et de faire parvenir une lettre de remerciements à Mme Jacinthe Dufort.

D) NOMINATION COORDONNATRICE

Étant donné la recommandation du comité bibliothèque en date du 18 octobre 2022:

Il est résolu de nommer Mme Judith Hébert, coordonnatrice pour la bibliothèque en date 3 octobre 2022.

E) HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Étant donné la recommandation du comité bibliothèque en date du 18 octobre 2022;

Il est résolu de modifier l'horaire de la bibliothèque comme suit:

lundi: 15h00 à 18h00

Mercredi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 jeudi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 samedi: 9h00 à 11h30 et 13h00 à 15h30

F) NOUVEAU LOGICIEL BIBLIOTHÈQUE

Étant donné la recommandation du comité bibliothèque en date du 18 octobre 2022;

Il est résolu de procéder à l'acquisition du logiciel Koha par Inlibro au coût de 8 653\$ pour la 1ère année et de 3 303\$ pour les années suivantes pour le service de la bibliothèque.

G) RÉMUNÉRATION COORDONNATRICE ET ADJOINTE 2023

Étant donné la recommandation du comité bibliothèque en date du 18 octobre 2022:

Il est résolu de répartir la compensation pour la coordonnatrice à 7 000\$ et l'adjointe à 3 562.50\$ pour l'année 2023 telle qu'identifiée au budget payable en 26 versements.

H) ENTENTE DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE CANADIENNE POUR DES COLLECTIVITÉS EN SANTÉ

Étant donné que le gouvernement du Canada a mis sur pied l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé;

Étant donné que le gouvernement du Canada a désigné FCC (Fondations communautaires du Canada) comme administrateur du programme;

Étant donné que la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village a obtenu confirmation de la sélection du projet soumis soit l'Aménagement d'équipements sur terrains municipaux;

Étant donné que le FCC versera à la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village une contribution financière de 25 000\$ pour la réalisation du projet;

Il est résolu d'autoriser le maire et la directrice générale/ greffière-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village l'entente de financement dans le cadre de l'Initiative canadienne pour de collectivités en santé.





Abus et harcèlement en sport: vous faites partie de la solution!

Au Québec, trois jeunes sportif.ve.s sur quatre ont rapporté avoir vécu une forme de violence (abus, harcèlement) au cours de leur expérience sportive.

Les entraîneur.e.s sont:

- parmi les intervenant.e.s les mieux placé.e.s pour détecter des signes de violence (abus, harcèlement);
- les plus susceptibles d'apercevoir des comportements néfastes ou de recevoir des confidences à cet égard;
- des acteur.rice.s de changements qui exercent une influence positive sur le terrain pour améliorer la situation des participant.e.s.

Afin de pouvoir vous outiller, nous avons besoin de vous pour mieux cerner quels sont vos besoins de formation en matière d'intégrité et plus particulièrement sur les questions de violence (abus, harcèlement).

La Chaire de recherche Sécurité et intégrité en milieu sportif (SIMS) mène le projet de recherche ÉTIC en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec. Nous recherchons environ 2 000 entraîneur.e.s pour compléter un questionnaire anonymisé en ligne d'une durée d'environ 20-25 minutes. Nous désirons connaître votre opinion et votre vécu sur diverses questions relatives à l'intégrité en sport.

La présente recherche permettra de jeter les bases d'une formation spécifique aux entraîneur.e.s sur cette question au Québec.

Tou.te.s les participant.e.s pourront s'inscrire à un tirage de six cartes-cadeaux de 50 \$ pour les remercier d'avoir complété le questionnaire.

Critères d'inclusion:

- Être entraîneur.e dans un sport organisé
- Être âgé.e de 18 ans et plus

Pour participer, cliquer sur le lien suivant

https://cripcas.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV 6Sj3whcuBHT5iw6

Merci de l'attention que vous porterez à ce projet. Nous avons besoin de votre aide pour assurer le succès des travaux de développement d'une formation pour les entraîneur.e.s au Québec.

Si vous avez des questions au sujet de ce questionnaire, vous pouvez contacter l'équipe de recherche à l'adresse suivante : sylvie.parent@fse.ulaval.ca 418 656-2131 poste 407386. Pour plus d'informations sur la Chaire SIMS et suivre nos projets de recherche : sylvie.parent@fse.ulaval.ca 418 656-2131 poste 407386.

Avec le soutien de







^{*}Ce projet est dirigé par Mme Sylvie Parent, Ph.D., chercheure principale. Il a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval (N° d'approbation 2021-458 Phase III / 27-09-2022).

^{**}Ce questionnaire est complètement confidentiel et anonymisé. Seulement l'équipe de recherche aura accès aux données individuelles.

Noël est à nos portes.... Nous vous invitons à découvrir le vrai sens de Noël à vos enfants ou petits-enfants. Si on allait à l'église pour une visite animée à la crèche de l'église!



VESTIAIRE BON-CONSEIL



Heures d'ouverture:



Mercredi de 13h00 à 16h00

de 18h00 à 20h00

Jeudi de 13h00 à 16h00

DERRIÈRE LE PRESBYTÈRE

LE BAC POUR LA RÉCUPÉRATION DES VÊTEMENTS EST CELUI SITUÉ À CÔTÉ DE L'ÉGLISE Monique Audet, responsable 819 336-2113



fadoq

Bonjour à toutes et tous,

Plus de 112 personnes étaient présentes le 26 octobre à notre fête du 50è. Nous en sommes très heureux, Merci aux organisateurs (trices) aux membres et à nos commanditaires pour leur soutien.

Garage Martin Allard, Harnois Bon Conseil, Zumba (Johanne Bastien), Familiprix Bon Conseil, Ferme Constant Cardinal, Les Cultures de Chez-Nous, Les pommes de terre Cardinal, Korvette, Thomas Caya (Rona), Machinerie Benoit et Frère, Centre de la viande Crépeau, Salon Mini-Koif, Produit Avon (Christiane De Grandpré), Villa Momentum, Excatech (Alex Durocher) Les distributions Jean-Pierre Roy (Marielle Traversy-Aubin) et Hélène Girard ostéopathe.

Pour se faire, nous poursuivons cet anniversaire du 50è à notre dîner des fêtes, dimanche le 11 décembre à 11 :30 heures.......Dîner chaud, billets encore disponibles auprès des membres du Conseil d'administration au coût de \$30.00 et \$25.00 pour les membres. L'orchestre Franclair de Warwick agrémentera cet après-midi.



Héma Québec

Merci aux donneurs, grâce à vous, plusieurs patients d'hôpitaux du Québec pourront être transfusés et autant de vies pourront être sauvées. Prochaines dates 7 février et 24 octobre

Vous voulez vous joindre à nous, contactez – nous, ça nous fera plaisir de vous accueillir.

Pour diffusion immédiate



Parc régional de la Forêt Drummond : la MRC exprime sa volonté de travailler en partenariat avec le milieu

Le 8 novembre 2022 – Plus d'une trentaine de représentants d'organisations du milieu ont répondu à l'invitation de la MRC de Drummond en participant ce mardi 8 novembre à un exercice de réflexion stratégique concernant le devenir du parc régional.

« Le contexte pandémique a rendu plus difficile la concertation avec nos partenaires, mais nous regardons vers l'avant et nous souhaitons poursuivre le développement du parc régional en travaillant avec les organisations qui partagent notre volonté de mettre en valeur ses nombreux atouts. Consciente du potentiel de ce vaste territoire, la MRC souhaite en faire une destination de choix pour les amateurs de nature et de plein air, en s'alliant avec les forces vives du milieu », a affirmé la préfète suppléante de la MRC et présidente du comité du parc régional de la Forêt Drummond, Line Fréchette.

Sur la base d'un plan directeur adopté en 2021, la MRC a déjà consolidé les activités de randonnée offertes dans le parc, en plus d'amorcer la réalisation de certains projets, dont celui du développement d'un circuit de vélo de montagne de type cross-country.

Rappelons que la MRC de Drummond a procédé à l'acquisition, en juillet 2018, de quelque 20 kilomètres carrés de terres appartenant à Hydro-Québec, de part et d'autre de la rivière Saint-François, afin de créer le parc régional de la Forêt Drummond. Ce territoire est réparti dans trois municipalités, soit Drummondville (secteur des Érables argentés), Saint-Majorique-de-Grantham (secteur de l'île Jersey) et Saint-Bonaventure (secteur Bonaventure).

L'exercice de réflexion stratégique a été mené en collaboration avec la firme centricoise MCG, groupeconseils.

-30-

Source:

Jean Dufresne
Coordonnateur des communications
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123



819-336-2744 #7

Pour diffusion immédiate



Signet des auteurs d'ici : une façon de faire rayonner le talent de nos créateurs!

Le 9 novembre 2022 - La MRC de Drummond est heureuse d'annoncer la distribution de son tout nouveau signet des auteurs d'ici.

Disponible dans les bibliothèques municipales et scolaires, chez Buropro Citation de Drummondville et au centre administratif de la MRC, celui-ci comporte 45 suggestions de livres ayant été publiés au cours de la dernière année par des auteurs qui résident dans la région ou qui en sont originaires.

L'achat de livres des auteurs d'ici, pour soi-même ou pour offrir en cadeau, permet de faire rayonner le talent de nos créateurs. Les ouvrages proposés sont de divers genres : poésie, histoire, roman, biographie, psychologie, livre d'art, livre jeunesse, bande dessinée et photographie.

Une version électronique du signet est disponible au www.mrcdrummond.qc.ca, dans la section Arts, culture et patrimoine, sous l'onglet Répertoires.

-30-

Source:

Jean Dufresne Coordonnateur des communications MRC de Drummond jdufresne@mrcdrummond.qc.ca 819 477-2230, poste 123

AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Municipalité	Date du scrutin					
Notre-Dame-du-E	2022 11 27 Année Mois Jour					
			Alliee Mois Jour			
près avoir pris co	onnaissance des résultats complets	de l'élection,				
abelle		Dumont				
	Prénom	Nom				
	ident d'élection, annonce, par cet A nnés <u>ci-dessous</u> .	VIS PUBLIC, que les personnes	s suivantes ont été proclamées élue			
Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue			
Maire(sse)						
Conseiller(-ère)	siège no.4		Vincent Grandmont			
Conseiller(-ère)						
Conseiller(-ère)						
Conseiller(-ère)						
Conseiller(-ère)						
Conseiller(-ère)						
Conseiller(-ère)						
Conseiller(-ère)						
Conseiller(-ère)						
Conseiller(-ère)						
SIGNATURE Sonné à Notre-Da	me-du-Bon-Conseil, village	palité	le 2022-11-07 Année Mois Jour			
	Présidente ou pré-	Sident d'élection				
M-66-VF (21-02)						

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 260



Yvon Grenier

Conseiller en sécurité financière Représentant en épargne collective

Primerica

455 Boulevard St Joseph Ste 110 Drummondville (QC) J2C 7B5 819 336 3755 Bureau 819 336 3705 Télécopieur 819 336 3830 Résidence ygrenier.cn287@primerica.com www.primerica.com/yvongrenier





Nancy Faucher

Conseillère en sécurité financière Représentante en épargne collective

Primerica

455 Boulevard St Joseph Ste 110 819 336 3755 Bureau 819 336 3705 Télécopleur 819 336 3830 Résidence nfaucher.uyu8402@primerica.com www.primerica.com/nancyfaucher





Foreur(se) d'expérience 28\$-30\$/h Gestionnaire du département des pompes 28\$-30\$/h

Contactez-nous au : info@altituderh.ca ou (819) 604-9160





AFEAS LOCALE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

La force de **l'égalité**

BON COUP DE L'AFEAS RAPPELEZ-VOUS QUE ...

Grâce aux instances de l'Afeas auprès du gouvernement le Régime québécois d'assurance parentale

en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006 <u>soutient financièrement les parents</u> d'un enfant nouvellement né ou adopté Sachez que cet apport financier fait toute la différence pour les jeunes familles





Nous faisons relâche pour la période des Fêtes Le conseil d'administration Afeas profite de l'occasion pour vous souhaiter un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2023

Claire Martin Marielle Désilets Louise Fréchette

Lucie Laplante Cécile Ménard

Jacqueline Demers (819 336-3478)

Décembre 2020



Bonjour!

Je suis Pompier Phileau et, par ces capsules d'information, j'aurai l'occasion, au cours des prochains mois, de vous parler de prévention incendie, un aspect parfois négligé qui a pourtant toute son importance.

LE PLAN D'ÉVACUATION

Le plan d'évacuation, qu'on voit sur les murs de certains édifices publics, a pour principale utilité d'indiquer les sorties les plus près. C'est aussi une excellente idée d'en faire un à la maison pour permettre une évacuation rapide et sécuritaire en cas d'urgence.

Identifiez vos sorties

Oui, cela peut sembler banal, mais l'entrée principale n'est pas toujours la sortie la plus proche pour évacuer et elle peut même être inutilisable lors d'un incendie. Si cela arrive, il faut préalablement connaître vos sorties et utiliser la meilleure option. N'oubliez jamais qu'une fenêtre peut servir d'issue en dernier recours. En période hivernale, gardez ces sorties déneigées de façon à pouvoir les utiliser.

Identifiez un point de rassemblement

Il est important pour vous et votre famille de savoir où vous rendre après avoir évacué votre résidence. Dans l'éventualité où un membre de la famille devrait sortir par une issue différente de celle que vous avez utilisée, se rendre au point de rassemblement permettra de savoir si tout le monde est à l'extérieur et, si oui, les pompiers pourront se concentrer sur la lutte contre l'incendie.



Fermez les portes derrière vous

En cas d'incendie, la priorité est d'évacuer le bâtiment rapidement. Cependant, si vous pouvez, de façon sécuritaire, fermer les portes se trouvant sur le chemin de votre sortie, cela retardera la propagation de la fumée et des flammes.



Rendez-vous au
bit.ly/plan-evacuation pour
obtenir une grille et des pictogrammes qui vous aideront à
réaliser votre plan d'évacuation.
Et, comme ça se fait dans les écoles,
vous pourrez ensuite simuler une
évacuation en famille chez vous!



Pour diffusion immédiate



La MRC de Drummond lance un site Web pour accompagner les ICI dans la gestion de leurs résidus

Le 25 octobre 2022 – La MRC de Drummond profite de la Semaine québécoise de réduction des déchets pour annoncer la mise en ligne d'un tout nouveau site Web s'adressant aux industries, aux commerces et aux institutions (ICI).

Accessible à l'adresse <u>www.ici.eco</u>, ce nouvel outil permet aux ICI d'être rapidement informés des ressources qui sont offertes dans la région et ailleurs pour optimiser la gestion de leurs matières résiduelles.

« La MRC, ses partenaires municipaux et divers organismes du milieu ont multiplié les initiatives au cours des dernières années pour améliorer la gestion des matières résiduelles dans le secteur résidentiel. C'est ainsi que nous sommes parvenus à augmenter de façon considérable la quantité de matières qui sont valorisées plutôt qu'enfouies. Avec cet outil, nous nous adressons maintenant aux industries, aux commerces et aux institutions en les accompagnant dans leurs efforts pour une gestion écoresponsable de leurs résidus », affirme la préfète de la MRC et mairesse de Drummondville, Stéphanie Lacoste.

Questionnaire

En plus de faire valoir les bénéfices que peuvent tirer les ICI en prenant un virage vert, le site leur propose un court questionnaire qui les amène à préciser leurs besoins. Sur la base des réponses fournies, une liste d'organisations et d'entreprises s'affiche. Une fiche descriptive résume les services offerts par chaque organisation ou entreprise et indique ses coordonnées.

Les gestionnaires des matières résiduelles dans les ICI de la région sont donc invités à visiter dès maintenant le nouveau site <u>www.ici.eco</u> pour obtenir de l'aide et améliorer leurs pratiques. Un accompagnement personnalisé pourra leur être offert au besoin.

La réalisation de ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de gestion des matières résiduelles de la MRC de Drummond. Le site a été conçu en collaboration avec la firme drummondvilloise Emblème communication.

-30-

Source:

Jean Dufresne
Coordonnateur des communications
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123

436, rue Lindsay | Drummondville (Québec) J2B 1G6 | Téléphone : 819 477-2230 | Courriel : info@mrcdrummond.qc.ca Site Web : www.mrcdrummond.qc.ca

PUBLIC



VICTIME D'UN CRIME? PARLEZ-EN! CONSEILS POUR LES PERSONNES AÎNÉES

La Sureté du Québec souhaite rappeler quelques conseils de sécurité destinés aux personnes aînées.

Peu importe le type de crime dont vous êtes victime, il est important de le dénoncer, même si les impacts sur votre propriété ou sur votre personne sont mineurs. Les informations que les policiers recueilleront pourront apporter des indices à considérer afin de retrouver les malfaiteurs.

Voici quelques conseils de prévention :

- Donnez régulièrement de vos nouvelles à vos proches et informez-les de vos absences prolongées.
- Lorsque vous vous apprêtez à aller dormir, vérifiez que toutes vos fenêtres sont bien fermées et que votre porte est bien verrouillée.
- Ne gardez jamais de sommes d'argent importantes à la maison.
- N'ouvrez jamais la porte à un inconnu.
- Ne conservez pas votre numéro d'identification personnel (NIP) dans votre portefeuille ou dans votre sac à main.
- Ne donnez jamais de renseignements concernant vos numéros de cartes de crédit ou bancaires.

Si vous êtes victime d'un crime, il est important d'en parler à une personne de confiance et de dénoncer les actes criminels à votre service de police. Vous pouvez également communiquer avec <u>Aide Abus Aînés</u> en composant le 1 888 489-ABUS (2287). Il s'agit d'un service de ligne d'écoute confidentiel, sans frais et offert 7 jours par semaine de 8 h à 20 h.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UN ÉVÉNEMENT

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le : 310-4141 ou *4141 (cellulaire)
- Service de police local.



819 336-2744 #7



POUR SIGNALER UNE URGENCE MUNICIPALE



SI ON NE VOUS RÉPOND PAS, LAISSEZ UN MESSAGE NOUS VOUS RAPPELLERONS.

SVP NE PAS TÉLÉPHONER AU DOMICILE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EN RESPECT POUR LEUR FAMILLE.



Il est interdit de déposer la neige ou de la glace sur une voie publique ou sur le trottoir. Ceci constitue une nuisance. Il est donc défendu de pousser ou de souffler la neige sur la rue. De plus, le propriétaire d'un terrain situé à une intersection de voies publiques ne doit pas laisser s'accumuler de neige pouvant réduire la visibilité des automobilistes.

Merci de votre collaboration!





ABRIS TEMPO DU 15 OCT AU 15 AVRIL NE PEUVENT ÊTRE SITUÉ À MOINS DE 2 MÈTRES DE I A RUF



Avoir une trousse d'urgence à la maison est important. Elle doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre.

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.

Articles essentiels à avoir dans la trousse d'urgence

Ayez en tout temps à la maison les articles suivants, idéalement rassemblés dans un sac à dos ou

- Eau potable deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours; Nourriture non périssable provisions pour au moins 3 jours;
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche piles de rechange ou lampe à manivelle; Briquet ou allumettes et chandelles:
- Trousse de premiers soins antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;
- Masques antipoussières pour filtrer l'air contaminé;
- Canif:
- Petit coffre à outils;
- Sac à dos
- Tente, sac de couchage, matelas de sol;
- Réchaud, combustible et ustensiles de cuisine:
- Articles de toilette;
- Médicaments en vente libre (antihistaminique, ibuprofène, acétaminophène, etc.);
- Médicaments d'ordonnance (prescrits par votre médecin);
- Sacs à ordures:
- Vêtements imperméables;
- Vêtements de rechange;
- Jeu de cartes, livres, revues.

À l'écoute de vos besoins



Louise Talbot, Courtière en assurances de personne 🛺

Représentante autonome

Cellulaire: 819 314-7892 | Courriel: ltalbot.assurance@outlook.com



√ Assurance vie

Assurance maladie grave & invalidité

√ Assurance Accident

√ REER—REEE—CELI



√ Cadeau en prime Assurance vie & Accident pour bébé √ Assurance hypothécaire √ Prêt hypothécaire



François

De Bon Conseil

Conseiller en décoration

Consultation à domicile pour:

- · Choix de couleurs · Accessoires déco · Luminaires
- · Tissus/carpettes · Habillage de fenêtres · Mobilier

Relooking - Homestaging - Magasinage personnalisé -Organisation/rangement

Service courtois et tarif très abordable!

François Vigneault

731 rue Joseph-Carmel, Bon-Conseil, Qc Francois.vigneault@outlook.com 514.331.8158

LOCATION GGL INC.





















Tél. 819 336-2106 Cell. 819 479-1897

450, rue Notre-Dame, N.-D.-du-Bon-Conseil JOC 1A0

UNE LUMIÈRE DE **RUE DÉFECTUEUSE?**

Si vous avez connaissance qu'une lumière de rue est défectueuse, prenez en note l'adresse civique la plus proche et transmettez-nous l'information par téléphone au 819-336-2744 ou par courriel à nd.bonconseil@cgocable.ca Nous prendrons les mesures pour faire corriger la situation dans les plus brefs délais.

Merci de votre collaboration!

















1723, route 122, Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) JOC 1A0 • oxy.centre.inc@cgocable.ca





Tel.: 819 336-3444 / Sans Frais: 1 866-250-3444 Notre-Dame-du-Bon-Conseil

www.smithasphalte.com

danielsmith@smithasphalte.com









Chevaliers de Colomb Conseil 7753. Bon-Conseil

Raymond Comeau, GC 819-336-5203 819-336-3526 Jean-H Proulx, S.F

> 620 rue Notre-Dame Notre-Dame Bon-Conseil Oc J0C 1A0

Réunion tous les deuxièmes mardis du mois









Dr. René Bergeron Dr. Guillaume Bergeron Dre. Danny Mercure **Dre. France Sylvestre** Dre. Véranique Durand Dr. Dany-Pier Prince

 Médecine & Chirurgie des animaux de compagnie (chats et chians) 324 rue Notre-Dame, Bon-Conseil, Qc, JOC 1A0 (Voisin de la caisse populaire) Téléphone : 819-336-3332 clinbonconseil@gmail.com

Membre des podologues affilier du Québec



Pour prévenir ou corrigé

- coupe des ongles (incarné)
- · kératose (corne) cors

À domicile ou clinique

- · correction d'ongle courbé
- troubles circulatoires, diabète

Manon Blanchette

T 819 336-3895 |



La Bouffe à Réal

- Pâtés tourtière ragoût quiche
- Soupes en pots Mason
- Marinades
- Tartes carrés aux dattes
- Rouleaux impériaux
- Soupe Wonton

LIVRAISON À DOMICILE

Tél.: 819 473-0129 Facebook: Réal Lauzière 731 Joseph-Carmel, Bon-Conseil

MACHINERIE BENOIT & FRÈRE INC.

360-A RUE NOTRE-DAME NOTRE-DAME DU BON-CONSEIL QC J0C 1A0

ÉQUIPEMENT DE PELOUSE CHASSE NEIGE - TONDEUSE -TRACTEUR PIÈCES ET MACHINES AGRICOLES

ÉRIC LANDRY

MARIO LANDRY RENALD LANDRY

TEL: 819-336-2130

LANDRY@MACHBENOIT.COM



167, rue Notre-Dame Notre-Dame-du-Bon-Conseil **JOC 1A0**

Tél.: 819 336-5050 Fax: 819 336-5051

cvcq@cgocable.ca



819.399.2673 Saint-Léonard-d'Aston







POUR UNE ASSURANCE VIE DIFFÉRENTE! - Jusqu'à 25 000 \$ | Règlement rapide -20 ans et plus 1 an à 19 ans 14 jours à 1 an à partir de gratuite 2.27 \$/mois 0.90 \$/mois L'assurance d'une culture québécoise forte et vivante



CELI 2023

Planifiez dès maintenant votre cotisation CELI 2023 et profitez d'un taux promotionnel de 4 %.

Offre exclusive jusqu'au 30 décembre 2022.

À l'échéance le 4 janvier 2023, le capital accumulé sera transféré automatiquement à titre de cotisation dans votre compte d'épargne CELI. Nouveauté – il est maintenant possible de faire votre cotisation CELI dans AccèsD.

Détails au desjardins.com/promo-CELI



DEMANDE DE COMMANDITE ET DON À LA CAISSE

Nous vous invitons à dûment compléter et soumettre le formulaire de demande de partenariat qui se trouve sur le site internet de la Caisse, dans la section Engagement :

https://www.desjardins.com/votre-caisse/engagementcommunaute/?transit=81510042

Nous profitons également de l'occasion pour vous inviter à prendre connaissance de la <u>Politique d'investissement</u>. Vous pourrez en savoir plus notamment sur nos priorités d'investissement, nos critères d'admissibilité et les procédures et délais pour le dépôt d'une demande.

Notre date du 31 janvier de chaque année est encore notre cible pour que vous puissiez nous retourner vos demandes de partenariat. Cependant, pour les projets structurants qui sont de plus grande envergure; nous les traiterons au fur et à mesure avec un délai de réponse pour l'analyse des dossiers.

Joyeux Noël et une Heureuse Nouvelle Année !



Nos bureaux seront fermés le lundi 26 décembre et le mardi 27 décembre 2022 ainsi que le lundi 2 janvier et le mardi 3 janvier 2023.

Veuillez noter que les autres jours de ces semaines, la Caisse sera ouverte selon l'horaire habituel.

Siège social Notre-Dame-du-Bon-Conseil 330, rue Notre-Dame, Bon-Conseil (Québec) JOC 1A0 Téléphone: (819) 336-2600 Télécopieur: (819) 336-2731 Planifiez tôt

à un meilleur taux

Horaire collectes ordures, récupération, matières organiques décembre 2022

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27 3	28	29	30	31

ATTENTION: CHANGEMENT ORDURES RÉCUPÉRATION MATIÈRES ORGANIQUES COMMERCES à chargement avant Ordures et recyclage les vendredis



Un contenant pour la récupération des piles est disponible au Centre Récréatif Léo-Paul Therrien 541 rue Ducharme et à l'Hôtel de Ville 541 rue Notre-Dame



LICENSES POUR CHIENS ET CHATS NE PERDEZ PAS VOTRE COMPAGNON ACHETER EN LIGNE Société provedice des oriennaux de Drummond.

ANIMAUX MORTS

Pour signaler un animal mort (mouffette, chat, raton laveur ou autre) en bordure du chemin ou Autre

SPAD Tél: 819-472-5700



Municipalité Notre-Dame-du-Bon-Conseil, village 541, rue Notre-Dame Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) **J0C 1A0**

819 336-2744



819 336-2030



NO. URGENCE EN TOUT TEMPS: 819 336-2744 #7 (si pas de réponse, laisser un message nous vous rappellerons)

Courriel:

nd.bonconseil@cgocable.ca



Site internet:

www.notre-dame-du-bon-conseil-village.gc.ca

Heures d'ouverture:

Lundi au vendredi 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h30

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Âge d'Or	819 336-3334					
Ambulance	9-1-1					
Bureau de poste	819 336-2611					
Carrefour jeunesse-emploi						
C.L.S.C.	819 474-2572					
Centre récréatif LP. Therrien						
Commission de Développement						
Socio-Économique Village	819 336-2744					
CPE Papillon Enchanté	819 336-5452					
Distilla-Cèdre	819 397-5010					
École Bon-Conseil						
Fourrière municipale						
HLM	819 474-1227					
Hôtel de ville, village						
Info-Crime						
Info-Santé						
Patinoire						
Police						
Pompiers						
Presbytère Bon-Conseil						
SPAD						
Transport collectif (billetterie)						
Vestiaire	819 336-2113					

Place aux organismes

Vous désirez donner de l'information à membres? Vous voulez faire connaître vos activités? Apportez vos textes dactylographiés ou non à l'hôtel de ville, village situé au 541, rue Notre-Dame.

Date de tombée :

Le **15** de chaque mois ou la journée ouvrable précédente si le bureau est fermé sauf pour le mois de décembre c'est le 10 à cause du congé des fêtes.

Date de parution :

Vers la fin du mois

Carte d'affaires: \$25.00/pour 2 ans

Annonce classée:

25 mots \$10.00 1/2 page \$50.00 1 page \$100.00

Équipe de rédaction

Rédaction et vérification

Isabelle Dumont Marie-Christine Gélinas



Collaborateurs

Les responsables municipaux et les organismes communautaires.

Bibliothèque municipale **541**, rue Notre-Dame

Heure d'ouverture:

Horaire

15h00 à 18h00 Lundi:

Mercredi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 Jeudi: 8h45 à 10h45 et 18h30 à 20h00 Samedi: 9h00 à 11h30 et 13h00 à 15h30

NOTE: Fermée les jours de congés fériés www.facebook.com/bibliothequebonconseil

Téléphone: 819 336-2744 #4 ou poste 205

